



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Pascal ANDRES
Tél. : 03 87 28 33 42
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : pascal.andres@moselle.gouv.fr
Réf. : PA/

**Objet : Dossier de déclaration concernant des travaux de
déconstruction/reconstruction de l'ouvrage d'art
MP5 sur la RD4 sur la commune de PANGE.
Accord immédiat.**
**P. J. : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification**

Monsieur le Maire
Mairie

4, rue des Tilleuls
57530 PANGE

Metz, le 29 avril 2015

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de déconstruction/reconstruction de l'ouvrage d'art MP5 sur la RD4 sur la commune de PANGE**

Ce dossier a été déposé par : **Le Conseil Départemental de la Moselle à METZ.**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration
- un exemplaire du « récépissé de déclaration n° 57-2015-00028 en date du 29 avril 2015, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie de bien vouloir afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, une copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER